ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le sixième district.

Sur la rue Breslau (maintenant South Robertson), entre les rues Marengo et Milan, la rue Arcadia (maintenant Sud Magnolia) étant la rue derrière.

Sur les conditions de la vente.

J. N. Roussell, M. D., vs Charles Joseph Buchholz ou Buchholtz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 53.992—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 26 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé et étant dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Milan, Marengo, Arcadia (maintenant Magnolia) et Breslau (maintenant sud Robertson) étant Ilet No. 625 lequel dit lot de terre est désigné par le numéro vingt-quatre sur un plan ou devis annexé à un acte passé dans l'étude de B. Rouen, notaire, le 7 juin 1895, et commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Marengo et Breslau (maintenant S. Robertson), ledit lot No vingt-quatre mesure trente pieds de face à la rue Breslau (maintenant S. Robertson) sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant, maintenant due, à savoir, deux cents dollars, avec 8 0|0 par an d'intérêt du 27 juillet 1896 jusqu'au paiement; 5 0|0 honoraires d'avocats sur tout le montant du principal et de l'intérêt en litige; $6 50 pour la copie de l'acte, les coûts et charges du procès et de la vente, et les taxes d'Etat et de ville sur ladite propriété.

2° L'acquéreur assurera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement des trois billets suivants, à savoir:

2 Billets de $100 chacun, payables respectivement le 27-30 juillet 1898 et le 27-30 juillet 1899. Billet de $400 payable le 27-30 juillet 1900, tous tirés par Daniel Hughes et par lui endossés et portant 8 0|0 par an d'intérêt du 27 juillet 1896 jusqu'au paiement et garantis par lien et hypothèque spéciale du vendeur sur ladite propriété d'après l'acte passé pardevant B. Rouen, notaire, le 27 juillet 1895 et le paiement desquels billets a été assumé par le défendant, d'après l'acte passé pardevant ledit notaire B. Rouen, le 16 septembre 1895, etc.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il en reste, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 juil—23 24 25 26 30—août 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil du Contenu d'un Grand Etablissement de Vêtements Confectionnés et Variés, aussi meubles de maison, etc.

A. Lehman & Co. vs Louis Israel No 54,061.

Abraham Israel vs Louis Israel No 54,062.

Simmons & Cohn vs Louis Israel 54,063.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 4 août 1897, à l'heure ci-dessous mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Sur les lieux, Nouveau No 304 rue St Charles, à 10:30 heures A. M., le contenu tout entier, stock installation du magasin de vêtements confectionnés et de variétés contenus dans lesdits lieux, selon l'inventaire enregistré.

2° Sur les lieux, Nouveau No 1813 rue Sud Remparts à 1 heure P. M., un grand lot assorti de meubles de maison, objet, meuble, divers etc., selon l'inventaire enregistré.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 juillet 24 25 26 30—août 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Troisième District.

Connue comme le No 5319 rue Remparts, entre les rues Egania et Andry.

Bertrand P. Lauseig vs John Proctor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,227—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro vingt-deux dans l'îlet No 237, borné par les rues Remparts, Egania, Andry et St-Claude, conformément à un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 16 mars 1872 et annexé à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 26 avril 1872, lequel lot mesure en mesure américaine, vingt-six pieds huit pouces et sept lignes de face sur la rue des Remparts vingt-six pieds huit pouces et cinq lignes de largeur dans le fond par cent trente-huit pieds trois pouces et trois lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 juil—17 18 19 23 30—août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente sans limite du contenu et installations, etc., d'une Buvette.

F. Toro & Co. vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,018.—En vertu d'un ordre de saisie et vente, daté le 26 juillet 1897, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MARDI, le 3 août 1897, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° A mon entrepôt rue Ste-Anne entre Royale et Chartres, à 10:30 heures A. M., un coffre fort.

2° Au local No 1014 avenue Tulane, à 2 heures P. M., un comptoir de valeur et installations de bar, grands miroirs, glacière, divers, etc., d'après inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civile de la Paroisse Orléans, et syndic provisoire dans cette affaire.

DINKELSPIEL & HART,
Avocats du syndic provisoire.

30 juil au 3 août inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jacob Fischer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.—No 53,813

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Cinquième District

Connue comme Nos 809 et 811 Elmire, entre les rues Jackson et Homer.

W. C. Faust et James McRacken, receveurs du Pelican Homestead & Building Association vs Mlle Maria Edgar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,873—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, voies et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 20 de l'ile No 146 lequel est borné par les rues Jackson Homer, Elmire et Chesnut, d'après le plan dressé par Arthur De Armas, voyer, le 28 fév. 1870, déposé dans l'étude de W. H. Seymour, notaire en cette ville, conformément auquel dit plan le dit lot mesure trente-deux pieds trois pouces de face sur la rue Elmire par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles M. A.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart,
E. J. Meral
Chrétien & Suthon,
avocats pour les plaignants.

17 juil—17 23 24 30—août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Premier District, sur l'avenue Hagan,

Entre les rues Gravier et Commune (la rue à l'arrière étant la rue Rendon).

Rosetta Gravel Paving & Improvement Company vs James Mullaley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,637—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No 677 borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Commune et Gravier, mesurant cent vint pieds de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de trente et un pieds trois pouces et quatre lignes, et désigné sur les rolls d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans comme lot No 7.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16 juil—16 23 30—août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorée du Troisième District.

Connues comme nouveaux Nos 1724 et 1726 rue Marais, entre St-Antoine et Annette.

Et nouveaux Nos 1468 et 1470 rue Robertson, entre Colombus et Kerlerec.

Mme James M. Pagaud, tutrice, et son mari, subrogé tuteur, vs Gustave Villermin.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 53,887—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Morales ou Marais, Bons-Enfants ou St Claude, St-Antoine et Annette, et mesurant, au pied américain, trente-deux pieds sept pouces de face à la rue Morales ou Marais, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robertson, Columbus, Villeré et Kerlerec et mesurant au pied américain trente et un pieds trois pouces de face à la rue Robertson sur une profondeur de quatre-vingt quinze pieds plus ou moins, comme plan fait par L. Bringier, voyer, en date du 27 septembre 1836 annexé à un acte passé pardevant C. Pollock, notaire, le 3me jour de juin 1844.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

16 juil— 16 23 30—août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Premier District.

Connue comme le No 542 rue Franklin, entre les rues Poydras et Perdido.

Fidelity Building and Loan Association vs John Rebler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,544—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 août 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Bassin, Poydras et Perdido, et mesurant, conformément à un devis fait par E. Pillié, voyer, le 27 janvier 1892 et annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 1er février 1892 comme suit: Dix-huit pieds six pouces quatre lignes de face, à la rue Franklin, vingt-trois pieds trois pouces de largeur dans le fond sur une profondeur sur, la ligne vers la rue Perdido de cent cinquante deux pieds trois pouces; sur l'autre ligne de côté vers la rue Poydras, il a une première profondeur de trente huit pieds 1 pouce deux lignes, auquel point il s'élargit, de quatre pieds huit pouces quatre lignes et a une seconde profondeur de quatorze pieds un pouce et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Dinkelspiel & Hart, avocats des plaignants.

23 juil—23 24 30—6 13 20 26 août

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez vous à

The France-American Tourist Co

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à 12 mois de crédit du contenu, installations, etc., d'une Buvette.

Réfrigérateur, etc, Aussi Comptes Ouverts, etc.

Anthony Bango vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 53,855—En vertu d'un ordre de vente en date du 21 juillet 1897, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 3 août 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 736 rue Union, entre les rues St-Charles et Carondelet—

1° Le contenu et installations, etc., de la Buvette, contenus dans le dit local, comprenant 2 Machines Nickel in the Slot, 1 Réfrigérateur au gaz et à l'ammonia, Vins, Liqueurs, etc., d'après l'inventaire enregistré.

2° Aussi un lot de Comptes à recevoir, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Ceci étant le second et dernier encan, la dite propriété sera définitivement adjugée aux plus hauts et derniers enchérisseurs pour ce qu'elle rapportera à 12 mois de crédit; les acquéreurs devront déduire de leurs enchères respectives et payer comptant leur proportion des coûts et charges, se montant en tout à environ $75 et fournir un bon pour la balance portant 5 0|0 d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans et Syndic dans la susdite affaire.

DINKELSPIEL & HART,
Avocats pour le Syndic.

23 juil—23 28—3 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Sixième District,

Dans l'îlet compris entre les rues Willow, Clara, Cadiz et Jena.

Jacob Spiro vs Frank A. Hans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,966—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 26 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Treize certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet 656 dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Martin ou Willow, Cadiz et Jena, les dits lots sont numérotés comme suit: De 11 à 19 inclusivement et de 21 à 24 inclusivement. Les mesures des dits lots sont comme suit:—Lots 11 et 12 mesurent trente pieds de largeur par cent cinquante pieds de profondeur; lots 13 à 19 inclusivement mesurent trente pieds de largeur par cent vingt pieds de profondeur; lots 21 et 22 mesurent trente pieds de largeur par cent vingt pieds de profondeur; lots 23 et 24 mesurent chacun trente pieds de largeur par cent cinquante pieds de profondeur.

C'est à dire:

Lots 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cadiz sur cent cinquante pieds de profondeur.

Lots 13 à 22 inclusivement mesurent chacun trente pieds de face à la rue Willow sur cent vingt pieds de profondeur.

Lot 13 formant l'encoignure des rues Willow et Cadiz.

Lot 22 formant l'encoignure des rues Willow et Jena.

Lots 23 et 24 inclusivement chacun trente pieds de face à la rue Jena par cent cinquante pieds de profondeur.

Lot 23 commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Jena et et Willow, et

Lot 24 commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Clara et Jena. Le tout formant une portion de terre mesurant trois cents pieds de face sur la rue Willow par cent quatre-vingts pieds de profondeur et de face sur chacune des rues Cadiz et Jena.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 juil—23 24 30—août 6 13 20 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District.

Portant les anciens Nos municipaux 228, 228 1|2 et 230 rue Magasins, entre les rues St-Joseph et Delord (la rue à l'arrière étant la rue Constance).

Mme Mary E. Brennan vs Wm R. Taylor,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,960—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu ou désigné par les numéros municipaux 228, 228 1|2 et 230 rue Magasins, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, St-Joseph, Delord et Constance (anciennement Foucher), désigné par le numéro [un] d'après un devis de J. Pillié, voyer, en date du 26 mai 1833, déposé dans les archives de Félix de Armas, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, cinquante pieds de face à la rue Magasin sur cent dix-neuf pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

23 juil—23 24 30—août 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Grande Propriété de Valeur pour Résidence dans le Quatrième District,

Portant le Nouveau Numéro Municipal 1224 rue Quatrième, entre Camp et Chestnut.

William A. Wenck vs B. B. Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 53,934 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Cinquième ou Washington Avenue, et les rues Camp et Chestnut, désigné par la lettre "B" dans l'îlet No soixante dix-sept, d'après le devis fait par L. Frémaux, architecte et ingénieur, daté le 29 septembre 1866 et annexé à un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire, le 29 septembre 1866, ladite portion de terre mesurant cent pieds de face sur la rue Quatrième par cent vingt pieds plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles, et étant une portion des lots de terre, conformément à un plan par Albert G. Blanchard, député voyer des 1er et 4e Districts, daté le 3 avril 1854 et annexé à un acte de vente de Bernard Kock à G. J. Beard passé pardevant P. C. Cuvillier, ancien notaire, le 3 juillet 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

23 juil—23 24 30—août [illegible] 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. J. Lambert vs. Patrick Lambert et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 45,547.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 627 rue Poydras près Camp— Il sera vendu aux enchères publiques le MARDI 3 août 1897, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date et signé le 30 juin 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier district de cette ville, désignés par les Nos. 11 et 10 sur un devis de Edgar Pillié, en date du 12 avril 1895, et sur les rôles d'assessement de la Paroisse d'Orléans comme lots 7 et 8 dans l'îlet No 26, maintenant No 685, borné par les rues Melpomène, Freret, Terpsichore et Locust; le dit lot No 11 formant l'encoignure des rues Locust et Melpomène, et mesurant trente et un pieds dix pouces et deux lignes de face sur la rue Melpomène, par la même largeur dans le fond, et cent vingt-sept pieds neuf pouces de profondeur en entre lignes parallèles; et le lot No 10 mesure trente et un pieds et sept pouces de face sur la rue Melpomène par la même largeur dans le fond et cent vingt-sept pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, dans le Troisième District, dans l'îlet No 67 désigné comme lot No 14 sur un plan annexé à un acte passé devant Félix De Armas, en date du 27 avril 1832, formant l'encoignure des rues Célestine et Bagatelle, les autres bornés étant les rues St-Antoine et Génie, mesurant trente pieds de face sur la rue Bagatelle par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Célestine, mesure française, le tout plus ou moins.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un et deux ans garantie par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt; les acquéreurs devant assumer et payer les taxes de 1897 en plus et au-dessus du prix d'adjudication; dix pour cent de dépôt au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

3 juil—3 4 12 19 26—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Grande Valeur dans le Troisième District.

COIN POUR AFFAIRE.

Coin des Champs-Elysées et le Chemin Gentilly.

Terrains pour batir sur les rues Champs-Elysées, Français et Livingston.

Jacques Tambaro et als vs John Karcher.

No 53,352—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 723 rue Commune—MERCREDI, 18 août 1897, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 6 juillet 1897, et signé le 12 juillet 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Sept lots de terre dans le faubourg Darcantel, troisième district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement de l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Solon et le chemin de Gentilly, sur un plan dressé par D'Hémécourt en date du 22 novembre 1850, déposé en l'étude de A. Baudoin, alors un notaire en cette ville, désigné aussi par les mêmes numéros sur un plan dressé par Depouilly, en date du 3 juillet 1866 déposé comme plan No 13 en l'étude de Andrew. Hero, Jr, notaire en cette ville, conformément au dit plan les dits lots mesurent, à savoir:

Les lots un, deux et trois mesurent chacun 35 pieds 6 pouces 4 lignes de face aux Champs-Elysées sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; le lot No 4 a une forme triangulaire, mesure 78 pieds (plus ou moins) de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne du lot No 3 et 85 pieds (plus ou moins) sur la ligne du lot No 5; le lot No 5 a une forme irrégulière, mesure 93 pieds pieds (plus ou moins) de face au Chemin de Gentilly par 85 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 4 et 131 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 6. Le lot No 6 mesure 53 pieds 9 pouces 4 lignes de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 118 pieds 2 pouces 4 lignes plus ou moins, sur la ligne du lot No 5, et 159 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne opposée, et 34 pieds 7 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, et le lot 7 mesure 34 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la rue Solon sur une profondeur de 120 pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Dix certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 6 à 15 inclusivement, dans l'îlet borné par les rues Français, Champs-Elysées, Philadelphia et Livingston, sur un plan de d'Hémécourt, voyer, le 23 novembre 1850 et déposé en l'étude de A. Baudoin, alors un notaire en cette ville.

Les lots 6 à 9 mesurent, chacun, 35 pieds 6 1|2 pouces de face aux Champs-Elysées sur une profondeur de 120 pieds, le lot No 6 forme l'encoignure des rues Champs-Elysées et Livingston; les lots Nos 10 et 11 mesurent, chacun, 34 pieds 7 1|2 pouces de face à la rue Livingston sur une profondeur de 160 pieds; les lots Nos 12 à 16 mesurent, chacun, 35 pieds 6 1|2 pouces de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds; le lot No 12 forme l'encoignure des rues Français et Livingston.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, et le reste, si il y en a, avec un crédit de un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque spéciale et privilèges et liens de vendeur sur la dite propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final; les taxes de 1897 doivent être assumées, par l'acquéreur, et toutes les autres clauses usuelles de garantie, le transfert de la police d'assurance, etc.

Les acquéreurs auront à faire un dépôt de dix pour cent au moment de la vente. Actes de vente pardevant J. H. Forcellé, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 juil—14 15 21 28—août 4 11 18

ETAT DE LA LOUISIANE.—PAROISSE D'ORLEANS. — COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 54,051—Division E—B Jottes & Suares vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens des pétitionnaires, la raison Bejottes & Suarez composé de Albert Bejottes et Joseph M. Suarez soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Légier, notaire public, en son bureau, No 144 rue Carondelet en cette ville, commençant le mardi 10me jour d'août 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et biens des dits pétitionnaires soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1897.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

E. J. Murphy, avocat pour les insolvables, chambre No 1 Masonic Temple.

24 juil—24 28 31

Succession de Rebecca Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,039—Division C—Attendu que Frank Zengel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rebecca Wagner, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Christian & Suthon.

21 juil—21 25 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division [illegible]—No 54,094—Kelly Bros vs leurs créanciers.—Que la cession des biens faite dans cette affaire par la raison sociale de Kelly Bros., composée de W. B. Kelly et John H. Kelly, pour le bénéfice de leurs créanciers par la cour et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. F. Brewer, notaire public, en son office, dans le Hennen Building, en cette ville, commençant le LUNDI 16ème jour d'août 1897, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1897.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

27 juil—27 31 août 5

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE

S. V. Fornaris vs The Rosedale Cypress Lumber and Shingle Company. Cour Civile de District Division A. No 58,816. SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, siégeant au lieu de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A. maintenant en vacances, ledit ordre signé et daté le 19 juillet 1897 et adressé à J. L. Onorato un encanteur dûment licencié pour la paroisse d'Orléans, nous procéderons à vendre aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan, No 631 rue Commune, mardi, 24 août 1897, à midi, les propriétés suivantes:

1° Une certaine étendue de terre ou plantation, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, étant située dans la paroisse Iberville, état de la Louisiane sur la rive ouest du Bayou Grosse Tête, connue comme la plantation Lyle, et contenant 1,100 acres, plus ou moins, ladite plantation étant composée des morceaux de terre suivants, à savoir—

Premièrement, Lot No 27 contenant 163 50 100 acres.

Deuxièmement La moitié sud ou inférieur du lot 28, contenant 84 37 1|2-100 acres (le lot entier ayant en tout 168 75-100 acres).

Troisièmement—La moitié sud ou inférieure du dit morceau de terre adjoignant de 20 arpents de face par 40 arpents de profondeur, 343 16-100 acres (le morceau entier contenant 686 32 100 acres).

Quatrièmement—

Lot No 2 contenant 16 acres—Lot No 6 contenant 77 acres Lot No 7 contenant 27 acres. Toute la section 56, conté 8 sud de la rangée 10 est, ouest du district du Mississipi en Louisiane. La moitié nord de la section 57, conté 8 sud des rangées 10 et 11 est, dans le sud-est (ouest de la rivière Mississipi) district de la Louisiane, contenant 319 92-100 acres.

Le tout conformément à un plan tiré par W. D. Ootte, ingénieur civil, en date du 31 janvier 1881, un devis certifié duquel fait par Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 18 mars 1881, est annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire en cette ville, le 18 mars 1881.

2° Une certaine étendue de terre, située et étant dans la paroisse d'Iberville, en cet Etat, prise de la partie inférieure de la Bay Farm Plantation, comprise entre les lignes AB BC, CD et DA, sur un plan d'arpentage fait par Chas H. Dickinson voyer de la paroisse d'Iberville. en date du 17 août 1888, et à lui annexé pour référence, laquelle dite étendue de terre commence au coin nord-ouest de la dite plantation Bay Farm, le dit coin marqué A sur ledit plan d'arpentage, ensuite nord 52 degrés est à travers la forêt de cannes, 18 chaînes et 96 anneaux où 6 acres au point marqué B, sur la ligne supérieure de la dite Ferme de la Baie, de là au sud 31 degrés est 70, chaînes et 80 anneaux à la ligne inférieure de la dite Ferme de la Baie, de là au sud 59 degrés ouest 20 chaînes et 2 anneaux du point marqué C, au point marqué D, l'encoignure sud-ouest de la dite Ferme de la Baie, de là au nord 31 degrés ouest à l'encoignure sus-mentionnée marqué A sur le dit plan; la dite étendue de terre contenant 133 52|100 acres le tout plus ou moins; ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, étant une partie de la M. B. Slack plantation acquise par la Banque des Citoyens de la Louisiane à une vente publique faite par le shérif de la paroisse Iberville, le 2 mai 1874, en vertu d'un writ de saisie et vente issu par la défunte cinquième cour judiciaire de district pour la dite paroisse Iberville au procès de la Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme M. B. Slack, No 1560 du docket de la dite Cour comme il appert par l'acte de vente du shérif à ladite Banque, enregistré dans les bureaux du recorder de ladite paroisse d'Iberville, dans le livre des transferts No 12, entré No 144 et enregistré dans le bureau du Greffier de ladite Cour, dans le livre d'actes de ventes II du shérif page 237 et seq.

Troisièmement—Un mulet nommé Ned

Conditions—Comptant —L'acquéreur devant assumer les toutes les taxes pour l'année 1897 déposer dix pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente, pardevant W. L. Hughes, Esq, notaire.

Bayne & Onorato, 621 rue Gravier.

25 juil—25 26 27—22 23 24 août

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS ATTRAYANTS

Propriétés de choix dans le Troisième District.

Jolis cottages seuls et doubles sur les rues Bourgogne, Louisa et Congress.

Succession de Mme Elizabeth Hart Szabary.

No 51,751 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR PAUL & GURLEY— Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune— Le MARDI, 10 août 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 30 juin 1897, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Elizabeth Hart Szabary, épouse du Dr Latzi Szabary; il sera vendu aux enchères publiques, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Port, Enghein, maintenant avenue Lafayette, et Amour, maintenant Remparts, mesurant, en mesure américaine, 29 pieds de face sur la rue Craps, maintenant Bourgogne, par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un confortable cottage double couvert en ardoises, désigné par les numéros municipaux 2617 et 2619 rue Bourgogne, bien subdivisé, bonne cour, bonne localité commandant des locataires permanents et rapportant $16 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges, etc., qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Piété, Dauphine, Bourgogne et Louisa, désigné comme lot No 13 sur un plan de L. J. Pillié, en date du 17 mai 1833; le dit lot mesure (au pied américain) 32 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 118 pieds 3 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie et confortable résidence simple, connue comme le No 837 rue Louisa, confortablement subdivisé grande cour avec une entrée pour wagon, une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises dans le fond, un bon voisinage, près de toutes les commodités et désirable pour occupation ou pour un placement. Loyer à bas prix à $12 par mois à de bons locataires.

3° Deux certains lots de terre (formant l'encoignure des rues Dauphine et Congrès) ensemble avec toutes les améliorations, etc. qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Dauphine, Indépendance et Royale, désigné comme lots B et C, sur un plan de Edgar Pillié, voyer, en date du 26 août 1895, et mesurant comme suit; le lot B mesure 31 pieds 5 pouces de face à la rue Congrès sur une profondeur entre lignes parallèles de 98 pieds 9 pouces et 4 lignes, et le dit lot C mesure 45 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Congrès sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Dauphine de 66 pieds 9 pouces et 2 lignes, le tout conformément à un plan de A. D'Hémécourt en date du 17 janvier 1848 et par Jos Pillié, voyer, en date du 31 mars 1835.

Les améliorations consistent en un bon et confortable cottage double convenablement arrangé à l'encoignure des rues Congress et Dauphine, portant le No mun. 739 rue Congress, commandant un bon locataire, un voisinage s'améliorant et près de toutes les commodités.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garanties. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1897 en sus du prix de leur adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Fred. Adolph, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

4 juil—4 11 18 25—août 1 8 à date.

Succession de Rebecca W. Wolff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,800—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank N. Butler, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Frank N. Butler, avocat.

30 juil—30—août 8 7.

SAVER TONIC PURIFIES THE BLOOD.

A POSITIVE CURE FOR DYSPEPSIA, MALARIA, CHILLS AND FEVER, GRIPPE. BILIOUSNESS, SICK-HEADACHE CONSTIPATION AND GENERAL DEBILITY.

SAVER — TRADE MARK — REGISTERED

PRICE 50 Cts. AT ALL DRUGGISTS.

Restores KIDNEY, LIVER & SPLEEN. Will Keep your Stomach in Healthy Condition.

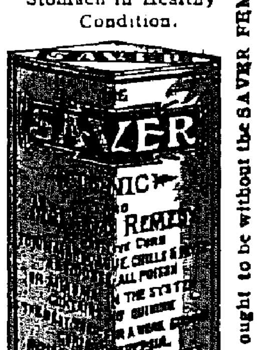

SAVER MEDICAL CO. 49 and 51 Marion St., N. Y.

None genuine except "Trade Mark" blown in every bottle.

SAVER LIVER PILLS 25 CENTS.

Purely Vegetable. Will cure Biliousness, Constipation, Piles, Sick-Headache, and Dyspepsia. Small Easy taken.

Send for Pamphlet. No Woman ought to be without the SAVER FEMALE REMEDY (SUPPOSITORIES).

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

LE JOLI

COTTAGE SIMPLE No 2816 Avenue Tulane.

Retiré de la Rue.

FAÇADE PAVEE EN ASPHALTE.

Succession de J. H. Coffey et femme

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E —No 53,292

MARDI, 24 août 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 627 rue Poydras, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 12 juillet 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 613, borné par l'avenue Tulane, les rues White, Dupré et Gravier, désigné par le No 22 sur les livres de l'assesseur dudit district, et mesure 28 pieds 9 pouces de face à l'avenue Tulane sur 120 pieds de profondeur, le tout plus ou moins

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant deux chambres et galerie sur le côté, retiré de la rue.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera les taxes de 1897 et paiera pour l'acte de vente pardevant Fred. Diebel, notaire public, un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente.

20 juil—20 25—août 1 8 15 22 23 24

ILLINOIS CENTRAL.

Illinois Central Excursion à bon marché, à Chicago et St. Louis, 31 Juillet.

La seule excursion avec wagon et chars-dortoir dans les deux directions.

Chicago et retour, douze dollars. St. Louis et retour, dix dollars. Billets bons au retour sur les trains réguliers jusqu'au 12 août. Plus amples informations au bureau de billets, encoignure St Charles et Commune.

W. A. KELLOGG, A. G. P. A., Louisville, Ky.

WM. MURRAY, D. P. A., Nouvelle Orléans, Lne.

17 juil

SARATOGA.

"THE GRAND UNION."

Conditions spéciales pour la semaine ou pour la saison.

WOOLLEY & GERRANS, Propriétaires, Saratoga Springs, New York.

Aussi propriétaires de HOTEL IROQUOIS, le seul hôtel à l'épreuve du feu à Buffalo.

7 juil—1m

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrive à 7.35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Frêt et les Passagers.

ANÉMIE

QUINA LAROCHE Ferrugineux

Récompensé de 16,600 f.—Médailles d'Or

Recommandé pour faciliter les Croissances et Formations difficiles, il procure au sang la force et les Globules rouges qui en font la beauté; il fortifie l'Estomac, excite l'Appétit, combat l'Anémie, le Lymphatisme; abrège les Convalescences, etc.

PARIS, 22, rue Drouot, 15, PARIS

VENTES A L'ENCAN

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double No 1902 rue Mandeville, à l'encoignure Prieur

Et le cottage seul dans le fond

Succession de Joseph Prograis.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—MARDI, 3 août 1897 à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, où le plan peut être inspecté conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A" daté et signé le 23 juin 1897 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera offert aux enchères publiques—

Un certain lot de terre formant l'encoignure des rues Mandeville et Joséphine, dans l'îlet No 51 qui est borné par les rues Mandeville, Joséphine, Celestine et Marigny dans le troisième district de cette ville, le dit lot mesurant mesure américaine quinze pieds onze pouces et six lignes sur la rue Mandeville par une profondeur et face à la rue Joséphine de cent six pieds six pouces et sept lignes entre lignes égales et parallèles. Aussi un autre certain lot de terre adjoignant la susdite propriété, mesurant quinze pieds, onze pouces et sept lignes de face sur la rue Mandeville, par cent six pieds, six pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles. Aussi un autre certain lot de terre adjoignant la propriété deuxièmement décrite et mesurant trente et un pieds, un pouce et six lignes de face sur la rue Mandeville par cent six pieds six pouces et sept lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage et un cottage seul contenant en tout neuf chambres et deux cabinets et produisant $240 par an.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 an garanti par le billet de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant en plus assumer, comme partie du prix d'achat, les taxes dues et exigibles pour le courant de l'année 1897 et déposer dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. L. Weil notaire, aux frais des acquéreurs

27 juin—27 [illegible] août

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

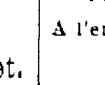

VENTE

DE LA

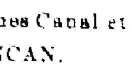

Vacherie de Pierre Donnès,

A l'encoignure des rues Canal et Cortez

A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs Bureaux No 723 rue Commune — Il sera vendu aux enchères publiques, le JEUDI, 5 août 1897 à 11 heures A. M.—

La vacherie de Pierre Donnès, encoignure des rues Canal et Cortez contenant 42 vaches 1 taureau, 5 chevaux, charrettes à provision, à lait et à foin ustensiles etc

Conditions—Cinquante dollars comptant, de $50 à $100 à 3 mois, de $100 à $150 à 6 mois et au dessus de $150 à 9 mois de crédit.

La clientèle ira aux deux plus forts enchérisseurs.

Tout acheteur devra fournir des sécurités au lieu de la vente à la satisfaction du vendeur.

25 juil—25—août 1 4 5

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. et Mme W. G. Salsau vs leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.—No 54,038.

PAR E. CURTIS, Encanteur — Bureau 54 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. l'Hon Fred. D. King, juge, daté et signé le 19 juillet 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente

Lundi, 2 août, à 11 A. M.,

AU—

Coin des rues St-Claude et Français.

Contenu d'une Grocerie de Détail et Buvette, cheval, wagon et buggy.

Conditions—Comptant avant livraison.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

22 juil—22 25 30 31—août 2

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District paroisse d'Orléans.—Division E—No 53 943.

Succession de Veuve Annie Mcinerney.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau, 54 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Honorable Geo. H. Théard, juge, daté et signé le 26 juillet 1897, et à moi adressé, je procéderai à vendre, le MERCREDI, 11 AOUT 1897, à 11 heures A. M.—

2408 RUE CONSTANCE

Près Première,

Un Lot de Meubles de Maison et Effets, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

29 juil—29—août 4 8 10 11

CHARBON DU Dr BELLOC EN POUDRE ET EN PASTILLES, APPROUVÉ ET RECOMMANDÉ PAR L'AC. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE LES maladies de l'estomac, la dyspepsie, la diarrhée, la dysenterie, la cholérine, le choléra. 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES.